

Cet itinéraire, non balisé, permet de rejoindre le merveilleux Domaine de la Léonardsau depuis Obernai. Le parcours, entièrement asphalté, est parfaitement adapté aux familles : à pied, à vélo, en poussette. Attention toutefois : pente moyenne de 5 % sur deux tronçons de 250 m environ (voir carte)

Parcours proposé : longueur 6 km, dénivelé positif cumulé 60 m.



Équipement conseillé : Équipement adapté à la météo ; prévoir de l'eau en suffisance et un en-cas éventuel.

Départ proposé : Obernai, Parc Municipal de Hell

(départ sur la piste cyclable à l'intersection des rues de Boersch et de l'Altau)

À savoir : la ville d'Obernai est desservie par le TER ainsi que par les lignes de bus Fluo Grand Est 257, 258 et 262..

Le Domaine de la Léonardsau : parc arboré, jardins, château, aire de pique-nique, toilettes.

En cas d'accident

N° d'urgence européen : 112
Gendarmerie : 17

GPS : [téléchargement du fichier gpx](#)

Merci d'adresser toute remarque à contact@cvobernai.com

Topoguide du parcours

Tout comme Ob2, Ob5, Ob9 et Ob10,

la vocation de ce circuit est de visiter le Domaine de la Léonardsau au départ d'Obernai

- À partir du départ proposé, longez le Parc et la rivière Ehn en suivant la piste cyclable.
- Passez devant le bâtiment de la piscine et continuez tout droit sur la piste cyclable longeant la Route de Boersch.
- À environ 1,3 km du départ, poursuivez sur la piste cyclable qui bifurque à gauche ; franchissez le petit pont qui se présente très rapidement.
- Passez l'intersection suivante en continuant tout droit jusqu'au prochain carrefour.
- Là, prenez la route montante à droite sur une centaine de mètres puis prenez la **Voie Verte** par la gauche.
- Poursuivez jusqu'à la Porte de La Léonardsau, porte monumentale en acier Corten.
- Prenez la route à droite puis, au carrefour suivant, engagez vous à droite et longez le Canal de l'Ehn jusqu'à l'intersection suivante.
- Là, vous prendrez encore à droite (rue de Dietrich) ; l'entrée du **Domaine de La Léonardsau** se trouve à 50 mètres.
- Visite du parc, des jardins et éventuellement du château. À l'intérieur du Domaine, les sentiers ne sont pas recouverts d'asphalte, mais présentent le plus souvent un revêtement dur (terre battue ou gravier damé) [compter 150 m pour le tour du château et environ 1000 m pour le tour du parc]
- À la sortie du Domaine, prenez par la droite en suivant la route jusqu'à croiser la **Voie Verte**.
- Traversez la **Voie Verte** et reprenez le chemin inverse pour revenir à Obernai.

